

PROVINCE DE QUÉBEC
**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 7 juillet 2025 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
 Madame Noëlla Daraïche, conseillère
 Monsieur Albini Fournier, conseiller
 Madame Sylvie Langlois, conseillère
 Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
 Monsieur Denis Lavoie, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2025-07-484

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 2 juin 2025®
- 4) Acceptation des déboursés de juin 2025®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Bail halte routière avec SEPAQ®
- 7) Vente bois®
- 8) Entente d'utilisation de la piste d'atterrissage®
- 9) Demande URLS®
- 10) Rapport du conseil
- 11) Correspondance
- 12) Varia
- 13) Période de questions
- 14) Levée de l'assemblée®

2025-07-485

Adoption du procès-verbal du 2 juin 2025

Il est proposé par Jean-Marc Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 2 juin 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-76-486

Acceptation des déboursés de juin 2025

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
Que les déboursés de juin 2025 soient adoptés tels que présentés.

2025-07-487

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 2 juillet 2025 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 14 437,54 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2025-07-488

Bail halte routière avec SEPAQ

Considérant que la municipalité désire toujours utiliser la halte routière à l'entrée de la rue du Phare, sur le terrain appartenant à la SEPAQ ;

Considérant l'entente proposée par la SEPAQ et présentée au conseil municipal ;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolut unanimement d'accepter l'entente préparée par la SEPAQ pour l'utilisation par la municipalité, de la halte routière, située à l'entrée de la rue du Phare, et mandate le directeur général Vital Côté à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

2025-07-489

Vente bois

Considérant que la municipalité a fait bûcher les bordures de la piste d'atterrissage à l'été 2024 ;

Considérant qu'une partie du bois récolté n'a pas été ramassé par les Entreprises Clarence Minville et redonné à la municipalité en raison de sa faible valeur marchande pour l'entreprise ;

Considérant l'appel d'offres lancé par la municipalité pour la vente du lot de bois ;

Considérant les offres reçues :

M. Lauris Langlais : 1000 \$

M. Jean Poitras : 1151 \$

Il est proposé par Albiny Fournier et résolut unanimement d'accepter l'offre la plus élevée soit celle de M. Jean Poitras au montant de 1151 \$.

2025-07-490

Entente d'utilisation de la piste d'atterrissage

Considérant la demande faite par M. Jean-Sébastien Cloutier pour l'utilisation de la piste et accepté par le conseil municipal du 7 avril 2025 ;

Considérant l'entente proposée pour l'utilisation de la piste d'atterrissage et annexé à la présente ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolut unanimement d'accepter l'entente préparée par le directeur général Vital Côté et autorise ce dernier à signer pour et au nom de la municipalité cette dernière.

2025-07-491

Demande URLS

Considérant la demande de support financier fait par l'URLS GIM, pour le rassemblement loisir régional 2025 Estran ;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolut unanimement de remettre un don de 250 \$ pour aider à financer l'activité de l'URLS GIM.

Rapport du conseil

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

Le Maire, Joël Côté, fait lecture des diverses correspondances.

Varia

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2025-07-492

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée,
il est 19 h 15.

Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut
à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de
l'article 142 (2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général

